



Séance du Conseil d'établissement

RESPECT – ENGAGEMENT – COHÉRENCE

AVIS

Tous les membres du conseil d'établissement sont invités à une séance qui se tiendra le mardi 13 octobre 2026, à 18 h 15, au local du service de garde.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Parole au public;
4. Suivi et Adoption du procès-verbal de la séance du 9 juin 2026;
5. Formation du CÉ – année scolaire 2026-2027
 - 5.1. Élection au poste présidente;
 - 5.2. Élection au poste de vice-présidente;
 - 5.3. Règles de régie interne du CÉ de l'école De la Broquerie et budget du CÉ (article 67) - Adopter;
 - 5.4. Calendrier des séances - Adopter;
 - 5.5. Dénonciation d'intérêt des membres;
 - 5.6. Formation obligatoire;
[Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec](#)
 - 5.7. Dispense de la lecture du procès-verbal (article 69) – Adopter;
6. Points de discussion et / ou approbation et adoption;
 - 5.1 Activités et sorties éducatives – Approuver;
 - 5.2 Dérogation à la politique alimentaire - Consultation;



5.3 Normes et modalités - Approuver;
5.4 Campagnes de financement- Consultation et approuver;
5.5 Reliquat – Approuver;
5.6 Conférence aux parents : proposition ITA;
5.7 Utilisation des locaux 26-27 – Approuver;
7. Parole au représentant du comité de parents;
8. Parole à l'OPP
9. La vie à l'école
10. La vie au service de garde
11. Varia;
12. Clôture de la séance.

Mélanie Cadorette
Directrice